

Une auto, heurtée par une autre, se renverse boulevard Gambetta, à Roubaix



LA VOITURE RENVERSEE (Ph. J. de Ra)

Une voiture pilotée par M. Maurice Verdin, domicilié 27, rue Victor-Hugo à Roubaix, commença au service de M. Duhamel, négociant en primeurs, 57, rue du Maréchal-Foch, remonta, samedi, vers 10 h., la rue Pierre-de-Roubais, venant de la Grande-Rue.

Une parade d'enfants costumés...



...à leur récemment dans la capitale britannique au profit d'un hôpital londonien.

La Fédération des Jardins ouvriers. Les organisateurs du concours de l'épave reçurent aux jardins et à leurs familles, précédemment les intéressés que la date de clôture pour la réception des dessins coloriés de la 3ème série (concours de dessin) a été fixée au mardi 29 juin.

Le voyage à la mer des lauréats du certificat d'études primaires des écoles publiques

Le voyage à la mer offert par la municipalité aux lauréats du C. E. P. des écoles publiques aura lieu le dimanche 18 juillet par le train de 6 h. 10, en gare de Croix.

La foire aux plaisirs de Saint-Martin

La foire aux plaisirs de la paroisse Saint-Martin s'est ouverte samedi dans les locaux de la rue Eugène-Quillier, qui a été aménagée pour la circonstance.

Le départ de M. Tapie, commissaire de police

Comme nous l'avons annoncé brièvement ces temps derniers, M. Louis Tapie, commissaire de police de 1ère classe à Wasquehal depuis le mois d'août 1935 va quitter son poste de Wasquehal pour entrer dans ses nouvelles fonctions, à la même qualité, au 4ème district de la police d'état à Gonesse (Seine et Oise).

Le voyage à la mer des lauréats du certificat d'études primaires des écoles publiques

Le voyage à la mer offert par la municipalité aux lauréats du C. E. P. des écoles publiques aura lieu le dimanche 18 juillet par le train de 6 h. 10, en gare de Croix.

Le voyage à la mer des lauréats du certificat d'études primaires des écoles publiques

Le voyage à la mer offert par la municipalité aux lauréats du C. E. P. des écoles publiques aura lieu le dimanche 18 juillet par le train de 6 h. 10, en gare de Croix.

Le voyage à la mer des lauréats du certificat d'études primaires des écoles publiques

Le voyage à la mer offert par la municipalité aux lauréats du C. E. P. des écoles publiques aura lieu le dimanche 18 juillet par le train de 6 h. 10, en gare de Croix.

Le voyage à la mer des lauréats du certificat d'études primaires des écoles publiques

Le voyage à la mer offert par la municipalité aux lauréats du C. E. P. des écoles publiques aura lieu le dimanche 18 juillet par le train de 6 h. 10, en gare de Croix.

Le voyage à la mer des lauréats du certificat d'études primaires des écoles publiques

Le voyage à la mer offert par la municipalité aux lauréats du C. E. P. des écoles publiques aura lieu le dimanche 18 juillet par le train de 6 h. 10, en gare de Croix.

Le Conseil municipal s'est réuni hier samedi, à 19 h., dans la salle de délibérations de l'Hôtel de ville, sous la présidence de M. Desbrières, premier adjoint.

Compas administratif du maire. — Le compte, qui s'établit par 2.121.096 fr. 44 de recettes et 2.466.479 fr. 97 de dépenses, soit 775.686 fr. 77 d'excédent de dépenses, a été approuvé, ainsi que le compte correspondant au receveur municipal.

Le budget supplémentaire de 1937 est renvoyé à la commission des finances pour examen.

Hospice et Bureau de bienfaisance. — Sont adoptés, les budgets suivants: Pour l'hospice, compte de 1936: recettes: 110.281 fr. 79; dépenses: 111.630 fr. 30; soit un excédent de dépenses de 1.348 fr. 51.

Budget supplémentaire de 1937: 133.886 fr. 66, en recettes et en dépenses; budget primitif de 1938: 110.000 fr. en recettes et en dépenses.

Le budget supplémentaire de 1937 est renvoyé à la commission des finances pour examen.

Hospice et Bureau de bienfaisance. — Sont adoptés, les budgets suivants: Pour l'hospice, compte de 1936: recettes: 110.281 fr. 79; dépenses: 111.630 fr. 30; soit un excédent de dépenses de 1.348 fr. 51.

Budget supplémentaire de 1937: 133.886 fr. 66, en recettes et en dépenses; budget primitif de 1938: 110.000 fr. en recettes et en dépenses.

Le budget supplémentaire de 1937 est renvoyé à la commission des finances pour examen.

Hospice et Bureau de bienfaisance. — Sont adoptés, les budgets suivants: Pour l'hospice, compte de 1936: recettes: 110.281 fr. 79; dépenses: 111.630 fr. 30; soit un excédent de dépenses de 1.348 fr. 51.

Budget supplémentaire de 1937: 133.886 fr. 66, en recettes et en dépenses; budget primitif de 1938: 110.000 fr. en recettes et en dépenses.

Le budget supplémentaire de 1937 est renvoyé à la commission des finances pour examen.

Hospice et Bureau de bienfaisance. — Sont adoptés, les budgets suivants: Pour l'hospice, compte de 1936: recettes: 110.281 fr. 79; dépenses: 111.630 fr. 30; soit un excédent de dépenses de 1.348 fr. 51.

Budget supplémentaire de 1937: 133.886 fr. 66, en recettes et en dépenses; budget primitif de 1938: 110.000 fr. en recettes et en dépenses.

Le budget supplémentaire de 1937 est renvoyé à la commission des finances pour examen.

Hospice et Bureau de bienfaisance. — Sont adoptés, les budgets suivants: Pour l'hospice, compte de 1936: recettes: 110.281 fr. 79; dépenses: 111.630 fr. 30; soit un excédent de dépenses de 1.348 fr. 51.

Budget supplémentaire de 1937: 133.886 fr. 66, en recettes et en dépenses; budget primitif de 1938: 110.000 fr. en recettes et en dépenses.

Le budget supplémentaire de 1937 est renvoyé à la commission des finances pour examen.

Hospice et Bureau de bienfaisance. — Sont adoptés, les budgets suivants: Pour l'hospice, compte de 1936: recettes: 110.281 fr. 79; dépenses: 111.630 fr. 30; soit un excédent de dépenses de 1.348 fr. 51.

Budget supplémentaire de 1937: 133.886 fr. 66, en recettes et en dépenses; budget primitif de 1938: 110.000 fr. en recettes et en dépenses.

Le budget supplémentaire de 1937 est renvoyé à la commission des finances pour examen.

Hospice et Bureau de bienfaisance. — Sont adoptés, les budgets suivants: Pour l'hospice, compte de 1936: recettes: 110.281 fr. 79; dépenses: 111.630 fr. 30; soit un excédent de dépenses de 1.348 fr. 51.

Budget supplémentaire de 1937: 133.886 fr. 66, en recettes et en dépenses; budget primitif de 1938: 110.000 fr. en recettes et en dépenses.

Le budget supplémentaire de 1937 est renvoyé à la commission des finances pour examen.

Hospice et Bureau de bienfaisance. — Sont adoptés, les budgets suivants: Pour l'hospice, compte de 1936: recettes: 110.281 fr. 79; dépenses: 111.630 fr. 30; soit un excédent de dépenses de 1.348 fr. 51.

Budget supplémentaire de 1937: 133.886 fr. 66, en recettes et en dépenses; budget primitif de 1938: 110.000 fr. en recettes et en dépenses.

Le budget supplémentaire de 1937 est renvoyé à la commission des finances pour examen.

Hospice et Bureau de bienfaisance. — Sont adoptés, les budgets suivants: Pour l'hospice, compte de 1936: recettes: 110.281 fr. 79; dépenses: 111.630 fr. 30; soit un excédent de dépenses de 1.348 fr. 51.

Budget supplémentaire de 1937: 133.886 fr. 66, en recettes et en dépenses; budget primitif de 1938: 110.000 fr. en recettes et en dépenses.

Le budget supplémentaire de 1937 est renvoyé à la commission des finances pour examen.

Hospice et Bureau de bienfaisance. — Sont adoptés, les budgets suivants: Pour l'hospice, compte de 1936: recettes: 110.281 fr. 79; dépenses: 111.630 fr. 30; soit un excédent de dépenses de 1.348 fr. 51.

Budget supplémentaire de 1937: 133.886 fr. 66, en recettes et en dépenses; budget primitif de 1938: 110.000 fr. en recettes et en dépenses.

Le budget supplémentaire de 1937 est renvoyé à la commission des finances pour examen.

Hospice et Bureau de bienfaisance. — Sont adoptés, les budgets suivants: Pour l'hospice, compte de 1936: recettes: 110.281 fr. 79; dépenses: 111.630 fr. 30; soit un excédent de dépenses de 1.348 fr. 51.

Budget supplémentaire de 1937: 133.886 fr. 66, en recettes et en dépenses; budget primitif de 1938: 110.000 fr. en recettes et en dépenses.

Le budget supplémentaire de 1937 est renvoyé à la commission des finances pour examen.

Hospice et Bureau de bienfaisance. — Sont adoptés, les budgets suivants: Pour l'hospice, compte de 1936: recettes: 110.281 fr. 79; dépenses: 111.630 fr. 30; soit un excédent de dépenses de 1.348 fr. 51.

Budget supplémentaire de 1937: 133.886 fr. 66, en recettes et en dépenses; budget primitif de 1938: 110.000 fr. en recettes et en dépenses.

Le Conseil municipal s'est réuni hier samedi, à 19 h., dans la salle de délibérations de l'Hôtel de ville, sous la présidence de M. Desbrières, premier adjoint.

Compas administratif du maire. — Le compte, qui s'établit par 2.121.096 fr. 44 de recettes et 2.466.479 fr. 97 de dépenses, soit 775.686 fr. 77 d'excédent de dépenses, a été approuvé, ainsi que le compte correspondant au receveur municipal.

Le budget supplémentaire de 1937 est renvoyé à la commission des finances pour examen.

Hospice et Bureau de bienfaisance. — Sont adoptés, les budgets suivants: Pour l'hospice, compte de 1936: recettes: 110.281 fr. 79; dépenses: 111.630 fr. 30; soit un excédent de dépenses de 1.348 fr. 51.

Budget supplémentaire de 1937: 133.886 fr. 66, en recettes et en dépenses; budget primitif de 1938: 110.000 fr. en recettes et en dépenses.

Le budget supplémentaire de 1937 est renvoyé à la commission des finances pour examen.

Hospice et Bureau de bienfaisance. — Sont adoptés, les budgets suivants: Pour l'hospice, compte de 1936: recettes: 110.281 fr. 79; dépenses: 111.630 fr. 30; soit un excédent de dépenses de 1.348 fr. 51.

Budget supplémentaire de 1937: 133.886 fr. 66, en recettes et en dépenses; budget primitif de 1938: 110.000 fr. en recettes et en dépenses.

Le budget supplémentaire de 1937 est renvoyé à la commission des finances pour examen.

Hospice et Bureau de bienfaisance. — Sont adoptés, les budgets suivants: Pour l'hospice, compte de 1936: recettes: 110.281 fr. 79; dépenses: 111.630 fr. 30; soit un excédent de dépenses de 1.348 fr. 51.

Budget supplémentaire de 1937: 133.886 fr. 66, en recettes et en dépenses; budget primitif de 1938: 110.000 fr. en recettes et en dépenses.

Le budget supplémentaire de 1937 est renvoyé à la commission des finances pour examen.

Hospice et Bureau de bienfaisance. — Sont adoptés, les budgets suivants: Pour l'hospice, compte de 1936: recettes: 110.281 fr. 79; dépenses: 111.630 fr. 30; soit un excédent de dépenses de 1.348 fr. 51.

Budget supplémentaire de 1937: 133.886 fr. 66, en recettes et en dépenses; budget primitif de 1938: 110.000 fr. en recettes et en dépenses.

Le budget supplémentaire de 1937 est renvoyé à la commission des finances pour examen.

Hospice et Bureau de bienfaisance. — Sont adoptés, les budgets suivants: Pour l'hospice, compte de 1936: recettes: 110.281 fr. 79; dépenses: 111.630 fr. 30; soit un excédent de dépenses de 1.348 fr. 51.

Budget supplémentaire de 1937: 133.886 fr. 66, en recettes et en dépenses; budget primitif de 1938: 110.000 fr. en recettes et en dépenses.

Le budget supplémentaire de 1937 est renvoyé à la commission des finances pour examen.

Hospice et Bureau de bienfaisance. — Sont adoptés, les budgets suivants: Pour l'hospice, compte de 1936: recettes: 110.281 fr. 79; dépenses: 111.630 fr. 30; soit un excédent de dépenses de 1.348 fr. 51.

Budget supplémentaire de 1937: 133.886 fr. 66, en recettes et en dépenses; budget primitif de 1938: 110.000 fr. en recettes et en dépenses.

Le budget supplémentaire de 1937 est renvoyé à la commission des finances pour examen.

Hospice et Bureau de bienfaisance. — Sont adoptés, les budgets suivants: Pour l'hospice, compte de 1936: recettes: 110.281 fr. 79; dépenses: 111.630 fr. 30; soit un excédent de dépenses de 1.348 fr. 51.

Budget supplémentaire de 1937: 133.886 fr. 66, en recettes et en dépenses; budget primitif de 1938: 110.000 fr. en recettes et en dépenses.

Le budget supplémentaire de 1937 est renvoyé à la commission des finances pour examen.

Hospice et Bureau de bienfaisance. — Sont adoptés, les budgets suivants: Pour l'hospice, compte de 1936: recettes: 110.281 fr. 79; dépenses: 111.630 fr. 30; soit un excédent de dépenses de 1.348 fr. 51.

Budget supplémentaire de 1937: 133.886 fr. 66, en recettes et en dépenses; budget primitif de 1938: 110.000 fr. en recettes et en dépenses.

Le budget supplémentaire de 1937 est renvoyé à la commission des finances pour examen.

Hospice et Bureau de bienfaisance. — Sont adoptés, les budgets suivants: Pour l'hospice, compte de 1936: recettes: 110.281 fr. 79; dépenses: 111.630 fr. 30; soit un excédent de dépenses de 1.348 fr. 51.

Budget supplémentaire de 1937: 133.886 fr. 66, en recettes et en dépenses; budget primitif de 1938: 110.000 fr. en recettes et en dépenses.

Le budget supplémentaire de 1937 est renvoyé à la commission des finances pour examen.

Hospice et Bureau de bienfaisance. — Sont adoptés, les budgets suivants: Pour l'hospice, compte de 1936: recettes: 110.281 fr. 79; dépenses: 111.630 fr. 30; soit un excédent de dépenses de 1.348 fr. 51.

Budget supplémentaire de 1937: 133.886 fr. 66, en recettes et en dépenses; budget primitif de 1938: 110.000 fr. en recettes et en dépenses.

Le budget supplémentaire de 1937 est renvoyé à la commission des finances pour examen.

Hospice et Bureau de bienfaisance. — Sont adoptés, les budgets suivants: Pour l'hospice, compte de 1936: recettes: 110.281 fr. 79; dépenses: 111.630 fr. 30; soit un excédent de dépenses de 1.348 fr. 51.

Budget supplémentaire de 1937: 133.886 fr. 66, en recettes et en dépenses; budget primitif de 1938: 110.000 fr. en recettes et en dépenses.

Le budget supplémentaire de 1937 est renvoyé à la commission des finances pour examen.

Hospice et Bureau de bienfaisance. — Sont adoptés, les budgets suivants: Pour l'hospice, compte de 1936: recettes: 110.281 fr. 79; dépenses: 111.630 fr. 30; soit un excédent de dépenses de 1.348 fr. 51.

Budget supplémentaire de 1937: 133.886 fr. 66, en recettes et en dépenses; budget primitif de 1938: 110.000 fr. en recettes et en dépenses.

CONCOURS DES LOISIRS CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ

RÉSULTATS

- 1- CLASSEMENT DES LOISIRS : Je préfère le SPORT, les PLAGES, les VOYAGES, le CINÉMA, la T.S.F., le JARDINAGE. 2- QUESTION SUBSIDIAIRE : Sur les 720 classements possibles, le classement ci-dessus a obtenu le maximum de suffrages, soit : 15.629 voix.

LISTE DES GAGNANTS

- 1. M. MOLIN Marcel, 3, Rue Pasteur, Fouquières-Les-Lens. 10.000 2. M. MERTENS Joseph-Marie, Rue du Pont, Lallaing (Nord). 3.000 3. M. GEENEN-HOUSIAUX, 210, Rue Jules-Delbecq, Marcin-Beroual. 1.000 4. M. CONIL Paul, ancien commerçant, Montbarnier (Nord). 1.000 5. M. GROSJEAN Frédéric, Rue de l'Eglise, Auberschœur (Nord). 1.000 6. M. LESAGE, Ecole Supérieure Professionnelle, 50, Rue Saint-Gabriel. 1.000 7. M. DUBOILLE René, Rue Thiers, Filicourt (Somme). 1.000 8. M. V. EVEN, Poulquière-au-Saint-Thierry, par Pontivy (Morbihan). 1.000 9. M. DEVAZAS Michel, à Fléchinelle-Corons par Estré-Blanche (P. d. C.). 1.000 10. M. BERTON Audé, Villa Jeanne-d'Arc, Royan-les-Bains (Ch.-Inf.). 1.000 11. Mlle DEBIGNONNET Jacqueline, 16, Rue de Valenciennes, Lille (Nord). 1.000 12. M. HAUSIERE Robert-François, 13, Rue de Valenciennes, Lille (Nord). 1.000 13. Mlle LAURENCE, 11, Rue de Valenciennes, Lille (Nord). 1.000 14. M. GALLON Henri, Ecole du 1er Degré, Valenciennes (Nord). 1.000 15. Mlle DELFEMME Marie-Louise, 20, Delahay, Flines-les-Macres (Nord). 1.000 16. Mlle DETREZ Céline, 50, Rue de Valenciennes, Lille (Nord). 1.000 17. Mlle PETIT Jeanne, 75, Rue de Valenciennes, Lille (Nord). 1.000 18. Mlle FLEURBAEYME-ROBIN, Rue de Valenciennes, Lille (Nord). 1.000 19. M. DEBROU-SALLES, 26, Place Vaast à Arras. 1.000 20. Mlle BERNAUD Marie-Louise, 14, Rue de Valenciennes, Lille (Nord). 1.000

CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ (Service Concours) à MARCQ-EN-BARCEUL PRÈS LILLE (Nord)

La bénédiction du bassin de natation du patronage de Lannoy

Le bassin de natation dont s'enorgueillit à juste titre le patronage de Lannoy a été béni hier samedi au cours d'une cérémonie qui eut lieu à 15 h. 30 dans la piscine de la rue de la Lévrière.

WATTRELOS La fête annuelle au profit du dispensaire antituberculeux aura lieu le 4 juillet

Cette fête s'annonce comme devant remporter un succès qui n'a pas son égal. Elle est le fruit de l'initiative de M. Desbrières, directeur de l'enseignement primaire.

LEERS La messe de prémices de M. l'abbé Marius Thirant

M. l'abbé Marius Thirant, dont les parents habitent rue Hoche, recevra l'ordination sacerdotale, le dimanche 4 juillet, à 7 h. 30, en la basilique cathédrale de N.-D. de Toul.

ASCQ La fête fédérale des Amicales laïques du canton de Lannoy

La 26ème fête fédérale des amicales laïques du canton de Lannoy se déroulera à Ascq les 10, 11 et 12 juillet.

TOUFFLERS Le voyage à la mer des lauréats du certificat d'études primaires

Comme chaque année, l'Administration municipale organise en faveur des lauréats du certificat d'études primaires un voyage à la mer.

WATTRELOS La fête annuelle au profit du dispensaire antituberculeux aura lieu le 4 juillet

Cette fête s'annonce comme devant remporter un succès qui n'a pas son égal. Elle est le fruit de l'initiative de M. Desbrières, directeur de l'enseignement primaire.

LEERS La messe de prémices de M. l'abbé Marius Thirant

M. l'abbé Marius Thirant, dont les parents habitent rue Hoche, recevra l'ordination sacerdotale, le dimanche 4 juillet, à 7 h. 30, en la basilique cathédrale de N.-D. de Toul.

ASCQ La fête fédérale des Amicales laïques du canton de Lannoy

La 26ème fête fédérale des amicales laïques du canton de Lannoy se déroulera à Ascq les 10, 11 et 12 juillet.

TOUFFLERS Le voyage à la mer des lauréats du certificat d'études primaires

Comme chaque année, l'Administration municipale organise en faveur des lauréats du certificat d'études primaires un voyage à la mer.

LOTTERIE DES REGIONS LIBERÉES Loterie des Amicales Laïques de la Région Nord. Série CHARLEVILLE Le Sanglier des Ardennes. Vous apporte la Veine...

FLERS-LEZ-LILLE LE VOYAGE A LA MER DES LAURÉATS DU CERTIFICAT D'ÉTUDES. Comme les années précédentes, la municipalité a décidé d'offrir un voyage à la mer aux lauréats du certificat d'études primaires.